



DIEPAT/21-885-1268 du 05/04/2021

**MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGES DE SEGPA DE COLLEGE AU TITRE DE
LA RENTREE SCOLAIRE 2021**

Référence : Décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Directeurs adjoints chargés de SEGPA - Mesdames et Messieurs les principaux de collège dotés de SEGPA - Messieurs les Inspecteurs d'Académie-Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale

Dossier suivi par : Mme PETRUCCI - Gestionnaire des personnels de direction - Tel : 04 42 91 73 71 - aurelie.petrucci@ac-aix-marseille.fr, Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le mouvement des directeurs – adjoints chargés de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de collège organisé au titre de la rentrée scolaire 2021 aura lieu début **JUILLET 2021**.

Les demandes de mutation seront établies à l'aide du formulaire ci-joint.

Le nombre de vœux est limité à 6.

Les demandes revêtues de l'avis du chef d'établissement et de l'IEN compétent seront transmises pour le **vendredi 14 Mai 2021** à la Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale :

- Département des Alpes de Haute Provence :
Gestion des ressources humaines à l'attention de Madame RICHELME Sandra,
- Département des Hautes Alpes :
Gestion des personnels à l'attention de Valérie MAURILLAC
- Département des Bouches du Rhône :
Division des personnels enseignants 1^{er} degré-bureau des actes collectifs (mouvement 13) à l'attention de Madame GUERRINI Laury,
- Département de Vaucluse :
Pôle du 1^{er} degré-bureau gestion collective et formation à l'attention de Madame CANAVESE Sabine – Brigitte HOMBLE

Les Inspecteurs d'Académie - Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale, après avoir porté leurs avis, m'adresseront l'ensemble des demandes de mutation accompagnées d'un bordereau nominatif ainsi que la fiche informatique individuelle de synthèse de chaque candidat pour le **mercredi 2 Juin 2021**.

Les personnels intéressés par une affectation dans un EPLE labellisé REP, REP+ sont invités à joindre à leur dossier de mutation toute pièce utile pour l'examen de leur demande et à expliciter leurs motivations.

Liste académique complète des SEGPA labellisés REP et REP+ (postes non vacants et postes vacants):

SEGPA - CLG Anselme Mathieu à Avignon (REP+)
SEGPA - CLG Jas de Bouffan à Aix-en-Provence (REP)
SEGPA - CLG Lou Garlaban à Aubagne (REP)
SEGPA - CLG François Raspail à Carpentras (REP)
SEGPA - CLG Paul Gauthier à Cavaillon (REP+)
SEGPA - CLG Alphonse Daudet à Istres (REP)
SEGPA - CLG Jules Verne Le Pontet (REP)
SEGPA - CLG Jean Giono à Manosque (REP)
SEGPA - CLG Louise Michel à Marseille 10 (REP)
SEGPA - CLG Jacques Prévert à Marseille 13 (REP+)
SEGPA - CLG Edouard Manet à Marseille 14 (REP+)
SEGPA - CLG Alexandre Dumas à Marseille 14 (REP+)
SEGPA - CLG Arthur Rimbaud à Marseille 15 (REP+)
SEGPA - CLG Jean Moulin à Marseille 15 (REP+)
SEGPA - CLG Henri Barnier à Marseille 16 (REP+)
SEGPA - CLG Marcel Pagnol à Martigues (REP)
SEGPA - CLG Miramaris à Miramas (REP+)
SEGPA - CLG Frédéric Mistral à Port de Bouc (REP+)
SEGPA - CLG René Cassin à Tarascon (REP)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint à titre **indicatif** la liste des postes vacants à la prochaine rentrée scolaire, mais tout poste peut être sollicité. Les personnels sont invités à considérer que tous les postes sont susceptibles de se libérer par le jeu même du mouvement et à formuler les vœux d'affectation les plus larges.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'encadrement et des
personnels administratifs et techniques
(DIEPAT)**

ANNEXE 1

**LISTE DES POSTES VACANTS ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VACANTS A LA RENTREE
SCOLAIRE 2021
MOUVEMENT DES DIRECTEURS – ADJOINTS CHARGES DE SEGPA**

BOUCHES DU RHONE (13) :

MARSEILLE

SEGPA CLG CAILLOLS (50%) + SEGPA CLG CHATEAU FORBIN (50%)
SEGPA CLG EDOUARD MANET MARSEILLE
SEGPA DARIUS MILHAUD MARSEILLE (poste susceptible d'être vacant)

MARTIGUES / PORT DE BOUC

SEGPA CLG MARCEL PAGNOL – MARTIGUES (50%) + SEGPA CLG FREDERIC MISTRAL –
PORT DE BOUC (50%)

SALON

SEGPA CLG JOSEPH D'ARBAUD – SALON

ALPES DE HAUTE PROVENCE (04) :

MANOSQUE

SEGPA CLG JEAN GIONO – MANOSQUE

HAUTES-ALPES (05) :

BRIANCON

SEGPA CLG LES GARCINS – BRIANCON (poste susceptible d'être vacant)

GAP

SEGPA CLG DE FONTREYNE- GAP (poste susceptible d'être vacant)



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'encadrement et des
personnels administratifs et techniques
(DIEPAT)**

RENTREE SCOLAIRE 2021

ANNEXE 2 - 1/3

**DEMANDE DE MUTATION DANS L'EMPLOI DE DIRECTEUR-ADJOINT
CHARGE DE SECTION D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL ADAPTE**

NOM (en capitales) M Mme

PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE :

Célibataire Marié (e) Pacsé (e) autre

Nombre d' enfants à charge

Profession du conjoint

.....

Lieu d'exercice :

S'il est membre de l'enseignement, préciser son grade et sa discipline

.....

ADRESSE PERSONNELLE :

.....

Numéro de téléphone personnel:

Numéro de téléphone professionnel :

Numéro de portable :

Mel :

MOTIF DE LA DEMANDE

(joindre les justificatifs si nécessaire : rapprochement de conjoint ou PACS, bénéficiaire de l'obligation d'emploi).

GRADE ACTUEL :

CORPS D'ORIGINE :

ECHELON :

depuis le :

EMPLOIS OU FONCTIONS

Actuelles :

à compter du :

date de 1^{ère} nomination dans l'emploi de directeur adjoint chargé de SEGPA :

ETABLISSEMENT D'EXERCICE

.....

Date de nomination dans le poste actuel :

Titres universitaires Date d'obtention :

Date d'obtention du DDEEAS :

POSTES DEMANDES

1.....

2.....

3.....

4.....

5.....

6.....

Demande de mutation en qualité de directeur adjoint chargé de SEGPA dans d'autres académies ou directeur autres établissements (IME....) si oui à préciser :

.....

Certifié exact

Date :

Signature :

Vu et vérifié

Le chef d'établissement

Fiche à envoyer pour le **vendredi 14 Mai 2021** au plus tard à monsieur l' Inspecteur d'académie-
Directeur des services de l'éducation nationale du département d'origine.

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ACTUELLE :

Date :

Signature

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE :
(Enseignement spécialisé) :

Date :

Signature :

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, DASEN :

Date :

Signature :

AVIS DU RECTEUR :

Date :

Signature :